



Conseils en placements Portland<sup>MC</sup>

Achetez. Conservez. Et Prospérez.<sup>MC</sup>

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT TRADITIONNELS PORTLAND  
**RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE**

31 MARS 2024

# FONDS COMMUNS DE PLACEMENT TRADITIONNELS PORTLAND

## **RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE**

31 MARS 2024

### **Table des matières**

|   |    |
|---|----|
| • Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière ..... | 3  |
| • Fonds équilibré canadien Portland.....  | 4  |
| • Fonds équilibré mondial Portland.....   | 12 |
| • Notes annexes.....  | 20 |

## Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Fonds équilibré canadien Portland et du Fonds équilibré mondial Portland (collectivement, les « Fonds ») ont été préparés par Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds. Le gestionnaire des Fonds est responsable des informations et des représentations contenues dans ces états financiers. En sa qualité de fiduciaire des Fonds, le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé les états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour s'assurer que l'information financière présentée est pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants basés sur des estimations et le jugement. Les principales méthodes comptables que la direction estime être appropriées pour les Fonds figurent à la note 3 des présents états financiers.

« *Michael Lee-Chin* »

**Michael Lee-Chin**  
**Administrateur**  
**Le 9 mai 2024**

« *Robert Almeida* »

**Robert Almeida**  
**Administrateur**  
**Le 9 mai 2024**

Les présents états financiers n'ont pas été examinés par un auditeur indépendant.

## États de la situation financière (non audité)

|   | Au<br>31 mars 2024   | Au<br>30 septembre 2023 |
|---|----------------------|-------------------------|
| <b>Actif</b>  |                      |                         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                   | 1 581 033 \$         | 5 535 886 \$            |
| Souscriptions à recevoir  | 94 181               | 10 941                  |
| Montant à recevoir pour les placements vendus                             | 1 510 327            | –                       |
| Dividendes à recevoir   | 63 496               | 127 234                 |
| Placements (note 5)   | 30 249 681           | 27 254 190              |
| Actifs dérivés  | –                    | 5 985                   |
|   | <u>33 498 718</u>    | <u>32 934 236</u>       |
| <b>Passif</b>   |                      |                         |
| Frais de gestion à payer (note 8)   | 37 317               | 35 847                  |
| Charges à payer   | 15 269               | 15 579                  |
| Rachats à payer   | 20 210               | 48 157                  |
| Montants à payer pour des placements achetés                              | 754 877              | –                       |
| Passifs dérivés   | 34 086               | –                       |
|   | <u>861 759</u>       | <u>99 583</u>           |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>            | <u>32 636 959 \$</u> | <u>32 834 653 \$</u>    |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b> |                      |                         |
| Série A   | 17 152 537           | 15 036 284              |
| Série F   | 15 484 422           | 17 798 369              |
|   | <u>32 636 959 \$</u> | <u>32 834 653 \$</u>    |
| <b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)</b>                |                      |                         |
| Série A   | 1 089 928            | 1 098 213               |
| Série F   | 930 309              | 1 228 602               |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>  |                      |                         |
| Série A   | 15,74 \$             | 13,69 \$                |
| Série F   | 16,64 \$             | 14,49 \$                |

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« *Michael Lee-Chin* »

Administrateur

« *Robert Almeida* »

Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## États du résultat global (non audité)

| Pour les périodes closes les 31 mars   | 2024                | 2023                |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Revenu</b>  |                     |                     |
| Profit (perte) net sur les placements et les dérivés   |                     |                     |
| Dividendes   | 664 930 \$          | 812 327 \$          |
| Intérêts à distribuer  | 64 979              | 169 786             |
| Profit (perte) net réalisé sur les placements  | 58 866              | 529 466             |
| Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme  | 36 890              | (635 405)           |
| Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés                           | 5 165 597           | 1 589 383           |
|  | <u>5 991 262</u>    | <u>2 465 557</u>    |
| <b>Autres revenus</b>  |                     |                     |
| Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets                                     | (11 476)            | (9 679)             |
| <b>Total des revenus (de la perte)</b>   | <u>5 979 786</u>    | <u>2 455 878</u>    |
| <b>Charges</b>   |                     |                     |
| Frais de gestion (note 8)  | 214 746             | 260 326             |
| Coûts des rapports aux porteurs de parts   | 115 483             | 75 241              |
| Retenues d'impôt   | 28 851              | 20 059              |
| Honoraires d'audit   | 17 435              | 15 261              |
| Droits de garde  | 14 093              | 15 050              |
| Coûts de transactions  | 7 269               | 5 594               |
| Frais juridiques   | 4 907               | 11 532              |
| Frais du comité d'examen indépendant   | 1 206               | 1 164               |
| Frais bancaires  | –                   | 152                 |
| Total des charges d'exploitation   | <u>403 990</u>      | <u>404 379</u>      |
| Moins : frais de gestion abandonnés par le gestionnaire (note 8)   | (63 642)            | –                   |
| <b>Charges d'exploitation nettes</b>   | <u>340 348</u>      | <u>404 379</u>      |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>            | <u>5 639 438 \$</u> | <u>2 051 499 \$</u> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b> |                     |                     |
| Série A  | 2 813 743 \$        | 832 378 \$          |
| Série F  | 2 825 695 \$        | 1 219 121 \$        |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>  |                     |                     |
| Série A  | 2,56 \$             | 0,72 \$             |
| Série F  | 2,77 \$             | 0,74 \$             |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

| Pour les périodes closes les 31 mars  | 2024                 | 2023                 |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>    |                      |                      |
| Série A   | 15 036 284 \$        | 16 045 276 \$        |
| Série F   | 17 798 369           | 24 819 907           |
|   | <u>32 834 653</u>    | <u>40 865 183</u>    |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> |                      |                      |
| Série A   | 2 813 743            | 832 378              |
| Série F   | 2 825 695            | 1 219 121            |
|   | <u>5 639 438</u>     | <u>2 051 499</u>     |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>  |                      |                      |
| Revenus de placement nets   |                      |                      |
| Série A   | (592 659)            | (150 136)            |
| Série F   | (635 494)            | (510 943)            |
| <b>Diminution nette liée aux distributions aux porteurs de parts rachetables</b>              | <u>(1 228 153)</u>   | <u>(661 079)</u>     |
| <b>Transactions sur parts rachetables</b>   |                      |                      |
| Produit de l'émission de parts rachetables  |                      |                      |
| Série A   | 796 316              | 623 083              |
| Série F   | 682 455              | 1 209 405            |
|   | <u>1 478 771</u>     | <u>1 832 488</u>     |
| Réinvestissement des distributions  |                      |                      |
| Série A   | 539 444              | 134 126              |
| Série F   | 427 527              | 423 627              |
|   | <u>966 971</u>       | <u>557 753</u>       |
| Rachats de parts rachetables  |                      |                      |
| Série A   | (1 440 591)          | (802 605)            |
| Série F   | (5 614 130)          | (7 513 588)          |
|   | <u>(7 054 721)</u>   | <u>(8 316 193)</u>   |
| <b>Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>        | <u>(4 608 979)</u>   | <u>(5 925 952)</u>   |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>     |                      |                      |
| Série A   | 17 152 537           | 16 682 122           |
| Série F   | 15 484 422           | 19 647 529           |
|   | <u>32 636 959 \$</u> | <u>36 329 651 \$</u> |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

| Pour les périodes closes les 31 mars   | 2024                | 2023                |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                                    |                     |                     |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables         | 5 639 438 \$        | 2 051 499 \$        |
| Ajustements au titre des éléments suivants :   |                     |                     |
| (Profit) perte net réalisé sur les placements  | (58 866)            | (529 466)           |
| Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés                 | (5 165 597)         | (1 589 383)         |
| (Profit) perte de change latent sur la trésorerie  | 364                 | (1 200)             |
| (Augmentation) diminution des dividendes à recevoir  | 63 738              | (3 767)             |
| Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer                          | 1 160               | (2 302)             |
| Achat de placements  | (7 721 939)         | (9 112 255)         |
| Produit de la vente de placements  | 9 235 532           | 8 123 850           |
| <b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>               | <b>1 993 830</b>    | <b>(1 063 024)</b>  |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                    |                     |                     |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties | (261 182)           | (103 326)           |
| Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)  | 1 078 679           | 1 694 674           |
| Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)   | (6 765 816)         | (8 204 649)         |
| <b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>               | <b>(5 948 319)</b>  | <b>(6 613 301)</b>  |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie              | (3 954 489)         | (7 676 325)         |
| Profit (perte) de change latent sur la trésorerie  | (364)               | 1 200               |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période                            | 5 535 886           | 13 190 756          |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>                      | <b>1 581 033 \$</b> | <b>5 515 631 \$</b> |
| <b>La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :</b>     |                     |                     |
| Encaisse   | 83 068 \$           | 123 222 \$          |
| Placements à court terme   | 1 497 965           | 5 392 409           |
|  | <b>1 581 033 \$</b> | <b>5 515 631 \$</b> |
| <b>Activités d'exploitation :</b>  |                     |                     |
| Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt   | 64 979 \$           | 169 786 \$          |
| Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt   | 699 817 \$          | 788 501 \$          |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 31 mars 2024

| Nombre d'actions                             | Titres   | Coût moyen           | Juste valeur         | % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables |
|--|--|----------------------|----------------------|--|
| <b>ACTIONS PRIVILÉGIÉES</b>                  |  |                      |                      |  |
| <b>Canada</b>                                |  |                      |                      |  |
| 130 000                                      | FINB BMO échelonné actions privilégiées                        | 1 111 397 \$         | 1 287 000 \$         |  |
| 144 300                                      | FNB Horizons Actif actions privilégiées                        | 1 187 118            | 1 215 006            |  |
| 100 000                                      | FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share                  | 1 105 703            | 1 157 500            |  |
|  | <b>Total des actions privilégiées</b>                          | <b>3 404 218</b>     | <b>3 659 506</b>     | <b>11,2 %</b>  |
| <b>ACTIONS ORDINAIRES</b>                    |  |                      |                      |  |
| <b>Canada</b>                                |  |                      |                      |  |
| 23 900                                       | ATCO Ltd.  | 801 931              | 901 269              |  |
| 8 000  | Banque de Montréal   | 742 972              | 1 058 000            |  |
| 40 069                                       | Banque Canadienne Impériale de Commerce                        | 1 928 604            | 2 751 538            |  |
| 3 900  | Empire Company Limited   | 125 528              | 129 012              |  |
| 19 600                                       | Magna International Inc.                                       | 1 292 933            | 1 446 284            |  |
| 22 800                                       | Nutrien Ltd.   | 1 626 335            | 1 677 852            |  |
| 22 270                                       | Banque Royale du Canada  | 2 665 549            | 3 042 528            |  |
| 5 600  | Suncor Énergie Inc.  | 258 665              | 279 944              |  |
| 46 962                                       | La Banque de Nouvelle-Écosse                                   | 3 108 693            | 3 290 627            |  |
| 31 000                                       | La Banque Toronto-Dominion                                     | 1 969 226            | 2 534 250            |  |
|  |  | <b>14 520 436</b>    | <b>17 111 304</b>    | <b>52,4 %</b>  |
| <b>Îles Caïmans</b>                          |  |                      |                      |  |
| 79 000                                       | CK Hutchison Holdings Limited                                  | 670 173              | 516 802              | 1,6 %  |
| <b>États-Unis</b>                            |  |                      |                      |  |
| 100 000                                      | AT&T Inc.  | 2 234 213            | 2 384 008            |  |
| 22 900                                       | Citigroup Inc.   | 1 497 709            | 1 961 654            |  |
| 14 200                                       | CVS Health Corporation   | 1 317 128            | 1 534 152            |  |
| 7 773  | Starbucks Corporation  | 954 386              | 962 238              |  |
| 37 300                                       | Verizon Communications Inc.                                    | 1 737 355            | 2 120 017            |  |
|  |  | <b>7 740 791</b>     | <b>8 962 069</b>     | <b>27,5 %</b>  |
|  | <b>Total des actions ordinaires</b>                            | <b>22 931 400</b>    | <b>26 590 175</b>    | <b>81,5 %</b>  |
|  | <b>Total du portefeuille de placements</b>                     | <b>26 335 618</b>    | <b>30 249 681</b>    | <b>92,7 %</b>  |
| <b>CONTRATS DE CHANGE À TERME (annexe 1)</b> |  |                      |                      |  |
|  | Total de la perte latente sur les contrats de change à terme   | -                    | (34 086)             | (0,1) %  |
|  | Placements nets  | 26 335 618           | 30 215 595           | 92,6 %   |
|  | Coûts de transactions  | (7 362)              | -                    | -  |
|  |  | <b>26 328 256 \$</b> | <b>30 215 595</b>    | <b>92,6 %</b>  |
|  | Autres actifs, moins les passifs                               |                      | 2 421 364            | 7,4 %  |
|  | <b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b> |                      | <b>32 636 959 \$</b> | <b>100,0 %</b>   |

## Annexe 1

| Prix du contrat | Date de règlement | Monnaie achetée |              |                             | Monnaie vendue   |              |                             | Profit (perte) latent (\$) |
|-----------------|-------------------|-----------------|--------------|-----------------------------|------------------|--------------|-----------------------------|----------------------------|
|                 |                   | Monnaie         | Montant (\$) | Valeur au 31 mars 2024 (\$) | Monnaie          | Montant (\$) | Valeur au 31 mars 2024 (\$) |                            |
| 0,741894799     | 12 juin 2024      | Dollar canadien | 8 761 350    | 8 761 350                   | Dollar américain | 6 500 000    | 8 795 436                   | (34 086)                   |
|                 |                   |                 |              |                             |                  |              | <b>Perte latente</b>        | <b>(34 086)</b>            |

## a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau ci-après présente le montant brut des actifs et des passifs financiers comptabilisés du Fonds qui sont compensés en vertu d'un accord de compensation ou d'ententes similaires au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023.

|                                  | 31 mars 2024<br>(\$) | 30 septembre 2023<br>(\$) |
|----------------------------------|----------------------|---------------------------|
| Montant brut des actifs dérivés  | –                    | 5 985                     |
| Montant brut des passifs dérivés | (34 086)             | –                         |
| <b>Exposition nette</b>          | <b>(34 086)</b>      | <b>5 985</b>              |

## b) GESTION DES RISQUES

Veuillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

## Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 31 mars 2024, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 3 024 968 \$ (30 septembre 2023 : 2 725 419 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

## Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023 :

| Par région                              | 31 mars 2024   | 30 septembre 2023 |
|---|----------------|-------------------|
| Canada                                  | 63,6 %         | 56,8 %            |
| États-Unis                              | 27,5 %         | 20,0 %            |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 4,9 %          | 16,9 %            |
| Autres actifs (passifs) nets            | 2,5 %          | 0,1 %             |
| Îles Caïmans                            | 1,6 %          | 1,7 %             |
| Contrats de change à terme              | (0,1) %        | –                 |
| Royaume-Uni                             | –              | 4,5 %             |
| <b>Total</b>                            | <b>100,0 %</b> | <b>100,0 %</b>    |

| Par secteur                             | 31 mars 2024   | 30 septembre 2023 |
|---|----------------|-------------------|
| Finance                                 | 44,8 %         | 55,7 %            |
| Services de communication               | 13,8 %         | 12,6 %            |
| Fonds négociés en bourse                | 11,2 %         | 12,1 %            |
| Consommation discrétionnaire            | 7,4 %          | –                 |
| Matériaux                               | 5,1 %          | –                 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 4,9 %          | 16,9 %            |
| Soins de santé                          | 4,7 %          | –                 |
| Services publics                        | 2,8 %          | –                 |
| Autres actifs (passifs) nets            | 2,5 %          | 0,1 %             |
| Industrie                               | 1,6 %          | 1,8 %             |
| Énergie                                 | 0,9 %          | 0,8 %             |
| Biens de consommation de base           | 0,4 %          | –                 |
| Contrats de change à terme              | (0,1) %        | –                 |
| <b>Total</b>                            | <b>100,0 %</b> | <b>100,0 %</b>    |

## Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds avait une exposition directe importante au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

| 31 mars 2024   | Exposition         |                    |                | Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables |                    |               |
|--|--------------------|--------------------|----------------|---|--------------------|---------------|
|  | Monétaire (\$)     | Non monétaire (\$) | Total (\$)     | Monétaire (\$)  | Non monétaire (\$) | Total (\$)    |
| Dollar de Hong Kong  | –                  | 516 802            | 516 802        | –   | 51 680             | 51 680        |
| Dollar américain   | (8 778 759)        | 8 962 069          | 183 310        | (877 876)   | 896 207            | 18 331        |
| <b>Total</b>   | <b>(8 778 759)</b> | <b>9 478 871</b>   | <b>700 112</b> | <b>(877 876)</b>  | <b>947 887</b>     | <b>70 011</b> |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (26,9)%            | 29,0 %             | 2,1 %          | (2,7)%  | 2,9 %              | 0,2 %         |

| 30 septembre 2023  | Exposition         |                    |                | Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables |                    |               |
|--|--------------------|--------------------|----------------|---|--------------------|---------------|
|  | Monétaire (\$)     | Non monétaire (\$) | Total (\$)     | Monétaire (\$)  | Non monétaire (\$) | Total (\$)    |
| Dollar de Hong Kong  | –                  | 574 125            | 574 125        | –   | 57 413             | 57 413        |
| Dollar américain   | (8 395 061)        | 8 046 283          | (348 778)      | (839 506)   | 804 628            | (34 878)      |
| <b>Total</b>   | <b>(8 395 061)</b> | <b>8 620 408</b>   | <b>225 347</b> | <b>(839 506)</b>  | <b>862 041</b>     | <b>22 535</b> |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (25,6)%            | 26,3 %             | 0,7 %          | (2,6) %   | 2,6 %              | 0,1 %         |

## Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt. Le Fonds est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt de par ses placements dans des FNB d'actions privilégiées.

## Risque de crédit

Le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (comme les bons du Trésor) et des contrats de change à terme. La trésorerie du Fonds est tenue dans une institution financière ayant une notation de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit est minime. Au 31 mars 2024, le Fonds avait, auprès d'une contrepartie, des contrats de change à terme dont la perte latente était de 34 086 \$ (30 septembre 2023 : profit latent de 5 985 \$). La contrepartie, Marchés mondiaux CIBC inc., avait une note de A-1 de Standard & Poor's, ce qui dépasse l'exigence minimale prévue par la législation sur les valeurs mobilières. Le Fonds est également indirectement exposé au risque de crédit de par ses placements dans des FNB d'actions privilégiées.

## Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille diversifié au sein duquel les placements non liquides ne représentent pas plus de 10 % de l'actif net au moment de l'acquisition. Le Fonds peut également contracter des emprunts le temps de financer les rachats ou de régler des transactions. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture. Les parts rachetables émises sont remboursables à vue.

## c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023 :

| 31 mars 2024                 | Actif (passif)    |                 |               |                   |
|------------------------------|-------------------|-----------------|---------------|-------------------|
|                              | Niveau 1 (\$)     | Niveau 2 (\$)   | Niveau 3 (\$) | Total (\$)        |
| Actions – Positions acheteur | 30 249 681        | –               | –             | 30 249 681        |
| Actifs dérivés               | –                 | (34 086)        | –             | (34 086)          |
| <b>Total</b>                 | <b>30 249 681</b> | <b>(34 086)</b> | <b>–</b>      | <b>30 215 595</b> |

| 30 septembre 2023            | Actif (passif)    |               |               |                   |
|------------------------------|-------------------|---------------|---------------|-------------------|
|                              | Niveau 1 (\$)     | Niveau 2 (\$) | Niveau 3 (\$) | Total (\$)        |
| Actions – Positions acheteur | 27 254 190        | –             | –             | 27 254 190        |
| Actifs dérivés               | –                 | 5 985         | –             | 5 985             |
| <b>Total</b>                 | <b>27 254 190</b> | <b>5 985</b>  | <b>–</b>      | <b>27 260 175</b> |

## d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Les tableaux ci-dessous présentent un résumé des placements du Fonds dans des FNB au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023 :

| 31 mars 2024                                  | Placement à la juste valeur (\$) | Valeur liquidative (en millions de dollars) | % de la valeur liquidative |
|---|----------------------------------|---|----------------------------|
| FINB BMO échelonné actions privilégiées       | 1 287 000                        | 2 045                                       | 0,1 %                      |
| FINB Horizons Actif actions privilégiées      | 1 215 006                        | 1 413                                       | 0,1 %                      |
| FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share | 1 157 500                        | 1 387                                       | 0,1 %                      |

| 30 septembre 2023                             | Placement à la juste valeur (\$) | Valeur liquidative (en millions de dollars) | % de la valeur liquidative |
|---|----------------------------------|---|----------------------------|
| FINB BMO échelonné actions privilégiées       | 1 933 751                        | 1 969                                       | 0,1 %                      |
| FINB Horizons Actif actions privilégiées      | 1 034 631                        | 1 275                                       | 0,1 %                      |
| FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share | 1 018 000                        | 1 283                                       | 0,1 %                      |

## États de la situation financière (non audité)

|   | Au<br>31 mars 2024  | Au<br>30 septembre 2023 |
|---|---------------------|-------------------------|
| <b>Actif</b>  |                     |                         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                   | 196 242 \$          | 287 932 \$              |
| Dividendes à recevoir   | 7 271               | 6 154                   |
| Placements (note 5)   | 2 171 748           | 2 100 782               |
|   | <u>2 375 261</u>    | <u>2 394 868</u>        |
| <b>Passif</b>   |                     |                         |
| Frais de gestion à payer (note 8)   | 2 928               | 2 939                   |
| Charges à payer   | 1 118               | 1 138                   |
| Rachats à payer   | -                   | 3 891                   |
| Distributions à payer   | 1 444               | -                       |
|   | <u>5 490</u>        | <u>7 968</u>            |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>            | <u>2 369 771 \$</u> | <u>2 386 900 \$</u>     |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b> |                     |                         |
| Série A   | 1 810 133           | 1 785 459               |
| Série F   | 559 638             | 601 441                 |
|   | <u>2 369 771 \$</u> | <u>2 386 900 \$</u>     |
| <b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)</b>                |                     |                         |
| Série A   | 229 440             | 235 403                 |
| Série F   | 62 269              | 70 051                  |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>  |                     |                         |
| Série A   | 7,89 \$             | 7,58 \$                 |
| Série F   | 8,99 \$             | 8,59 \$                 |

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

## États du résultat global (non audité)

| Pour les périodes closes les 31 mars   | 2024              | 2023              |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>Revenu</b>  |                   |                   |
| Profit (perte) net sur les placements  |                   |                   |
| Dividendes   | 30 866 \$         | 31 780 \$         |
| Intérêts à distribuer  | 8 382             | 3 602             |
| Profit (perte) net réalisé sur les placements  | 22 132            | (53 489)          |
| Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements  | 128 114           | 285 188           |
|  | <u>189 494</u>    | <u>267 081</u>    |
| <b>Autres revenus</b>  |                   |                   |
| Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets                                     | (486)             | (2 681)           |
| <b>Total des revenus (de la perte)</b>   | <u>189 008</u>    | <u>264 400</u>    |
| <b>Charges</b>   |                   |                   |
| Coûts des rapports aux porteurs de parts   | 75 211            | 76 666            |
| Honoraires d'audit   | 17 405            | 15 201            |
| Frais de gestion (note 8)  | 17 225            | 20 030            |
| Frais juridiques   | 4 899             | 11 487            |
| Retenues d'impôt   | 3 783             | 4 391             |
| Droits de garde  | 2 042             | 734               |
| Frais du comité d'examen indépendant   | 1 203             | 1 159             |
| Coûts de transactions  | 18                | 220               |
| Frais bancaires  | 5                 | 2                 |
| Total des charges d'exploitation   | <u>121 791</u>    | <u>129 890</u>    |
| Moins : charges absorbées par le gestionnaire (note 8)   | <u>(94 148)</u>   | <u>(97 627)</u>   |
| <b>Charges d'exploitation nettes</b>   | <u>27 643</u>     | <u>32 263</u>     |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>            | <u>161 365 \$</u> | <u>232 137 \$</u> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b> |                   |                   |
| Série A  | 120 150 \$        | 177 536 \$        |
| Série F  | 41 215 \$         | 54 601 \$         |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>  |                   |                   |
| Série A  | 0,52 \$           | 0,70 \$           |
| Série F  | 0,64 \$           | 0,82 \$           |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

| Pour les périodes closes les 31 mars  | 2024                | 2023                |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>    |                     |                     |
| Série A   | 1 785 459 \$        | 1 990 955 \$        |
| Série F   | 601 441             | 578 261             |
|   | <u>2 386 900</u>    | <u>2 569 216</u>    |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> |                     |                     |
| Série A   | 120 150             | 177 536             |
| Série F   | 41 215              | 54 601              |
|   | <u>161 365</u>      | <u>232 137</u>      |
| <b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>  |                     |                     |
| Revenus de placement nets   |                     |                     |
| Série A   | (28 049)            | (4 449)             |
| Série F   | (8 532)             | (1 286)             |
|   | <u>(36 581)</u>     | <u>(5 735)</u>      |
| Remboursement de capital  |                     |                     |
| Série A   | (21 802)            | (53 388)            |
| Série F   | (6 811)             | (14 789)            |
|   | <u>(28 613)</u>     | <u>(68 177)</u>     |
| <b>Diminution nette liée aux distributions aux porteurs de parts rachetables</b>              | <u>(65 194)</u>     | <u>(73 912)</u>     |
| <b>Transactions sur parts rachetables</b>   |                     |                     |
| Produit de l'émission de parts rachetables  |                     |                     |
| Série A   | 5 969               | 20 385              |
| Série F   | 6 054               | 186 712             |
|   | <u>12 023</u>       | <u>207 097</u>      |
| Réinvestissement des distributions  |                     |                     |
| Série A   | 43 865              | 50 868              |
| Série F   | 12 795              | 13 315              |
|   | <u>56 660</u>       | <u>64 183</u>       |
| Rachats de parts rachetables  |                     |                     |
| Série A   | (95 459)            | (62 603)            |
| Série F   | (86 524)            | (10 751)            |
|   | <u>(181 983)</u>    | <u>(73 354)</u>     |
| <b>Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>        | <u>(113 300)</u>    | <u>197 926</u>      |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>     |                     |                     |
| Série A   | 1 810 133           | 2 119 304           |
| Série F   | 559 638             | 806 063             |
|   | <u>2 369 771 \$</u> | <u>2 925 367 \$</u> |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

| Pour les périodes closes les 31 mars  | 2024              | 2023              |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                                   |                   |                   |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables        | 161 365 \$        | 232 137 \$        |
| Ajustements au titre des éléments suivants :  |                   |                   |
| (Profit) perte net réalisé sur les placements   | (22 132)          | 53 489            |
| Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements                               | (128 114)         | (285 188)         |
| (Profit) perte de change latent sur la trésorerie   | (44)              | 82                |
| (Augmentation) diminution des dividendes à recevoir   | (1 117)           | 1 066             |
| Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer                         | (31)              | 220               |
| Achat de placements   | (127 444)         | (610)             |
| Produit de la vente de placements   | 206 724           | 299 663           |
| <b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>              | <b>89 207</b>     | <b>300 859</b>    |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                   |                   |                   |
| Variation de la marge de trésorerie   | –                 | (3 568)           |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables déduction faite des distributions réinvesties | (7 090)           | (9 407)           |
| Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)   | 12 023            | 14 050            |
| Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)  | (185 874)         | (67 159)          |
| <b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>              | <b>(180 941)</b>  | <b>(66 084)</b>   |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie             | (91 734)          | 234 775           |
| Profit (perte) de change latent sur la trésorerie   | 44                | (82)              |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période                           | 287 932           | 179 915           |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>                     | <b>196 242 \$</b> | <b>414 608 \$</b> |
| <b>La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :</b>    |                   |                   |
| Encaisse  | 46 741 \$         | 40 756 \$         |
| Placements à court terme  | 149 501           | 373 852           |
|   | <b>196 242 \$</b> | <b>414 608 \$</b> |
| <b>Activités d'exploitation :</b>   |                   |                   |
| Intérêts reçus déduction faite des retenues d'impôt   | 8 382 \$          | 3 602 \$          |
| Dividendes reçus déduction faite des retenues d'impôt   | 25 966 \$         | 28 455 \$         |
| <b>Activités de financement :</b>   |                   |                   |
| Intérêts versés   | (5) \$            | (2) \$            |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 31 mars 2024

| Valeur nominale/<br>Nombre d'actions | Titres   | Coût moyen   | Juste valeur | % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables |
|--------------------------------------|--|--------------|--------------|--|
| <b>BONS DU TRÉSOR</b>                |  |              |              |  |
| <b>Canada</b>                        |  |              |              |  |
| 125 000                              | Gouvernement du Canada, 4,99 %, 18 juill. 2024                 | 123 123 \$   | 123 190 \$   |  |
|                                      | <b>Total des bons du Trésor</b>                                | 123 123      | 123 190      | 5,2 %  |
| <b>ACTIONS ORDINAIRES</b>            |  |              |              |  |
| <b>Canada</b>                        |  |              |              |  |
| 240                                  | Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada               | 27 634       | 42 809       |  |
| 318                                  | Fortis, Inc.   | 17 004       | 17 019       |  |
| 260                                  | Banque Royale du Canada  | 22 688       | 35 521       |  |
|                                      |  | 67 326       | 95 349       | 4,0 %  |
| <b>Danemark</b>                      |  |              |              |  |
| 590                                  | Coloplast A/S  | 100 408      | 107 778      | 4,5 %  |
| <b>France</b>                        |  |              |              |  |
| 440                                  | Sanofi S.A.  | 59 667       | 58 487       | 2,5 %  |
| <b>Irlande</b>                       |  |              |              |  |
| 132                                  | Linde plc  | 36 309       | 83 021       | 3,5 %  |
| <b>Suisse</b>                        |  |              |              |  |
| 350                                  | Nestlé S.A.  | 49 995       | 50 335       |  |
| 475                                  | Novartis AG  | 59 764       | 62 333       |  |
| 125                                  | Roche Holding AG   | 60 210       | 43 125       |  |
|                                      |  | 169 969      | 155 793      | 6,6 %  |
| <b>Royaume-Uni</b>                   |  |              |              |  |
| 1 340                                | Bunzl plc  | 43 815       | 69 827       |  |
| 2 000                                | Compass Group PLC  | 46 742       | 79 430       |  |
| 430                                  | Croda International Plc  | 37 117       | 36 037       |  |
| 835                                  | Diageo plc   | 40 322       | 41 763       |  |
|                                      |  | 167 996      | 227 057      | 9,6 %  |
| <b>États-Unis</b>                    |  |              |              |  |
| 600                                  | American States Water Company                                  | 68 422       | 58 712       |  |
| 175                                  | American Tower Corporation                                     | 54 822       | 46 838       |  |
| 766                                  | California Water Service Group                                 | 54 869       | 48 227       |  |
| 350                                  | Cincinnati Financial Corporation                               | 31 223       | 58 868       |  |
| 471                                  | Colgate-Palmolive Company                                      | 41 930       | 57 451       |  |
| 600                                  | Consolidated Edison, Inc.                                      | 66 401       | 73 804       |  |
| 411                                  | Genuine Parts Company  | 56 789       | 86 253       |  |
| 1 200                                | Hormel Foods Corporation                                       | 70 567       | 56 712       |  |
| 385                                  | FNB iShares MSCI Japan   | 26 388       | 37 209       |  |
| 504                                  | Johnson & Johnson  | 92 953       | 107 996      |  |
| 369                                  | Kenvue Inc.  | 12 026       | 10 726       |  |
| 232                                  | Kimberly-Clark Corporation                                     | 41 889       | 40 649       |  |
| 374                                  | McCormick & Company, Incorporated                              | 42 003       | 38 912       |  |
| 260                                  | McDonald's Corporation   | 67 281       | 99 298       |  |
| 332                                  | PepsiCo, Inc.  | 59 883       | 78 704       |  |
| 900                                  | SJW Group  | 81 526       | 68 989       |  |
| 153                                  | Target Corporation   | 25 301       | 36 726       |  |
| 208                                  | The Clorox Company   | 41 808       | 43 138       |  |
| 892                                  | The Coca-Cola Company  | 61 071       | 73 921       |  |
| 400                                  | The Procter & Gamble Company                                   | 64 790       | 87 910       |  |
| 1 350                                | Walmart Inc.   | 70 828       | 110 030      |  |
|                                      |  | 1 132 770    | 1 321 073    | 55,7 %   |
|                                      | <b>Total des actions ordinaires</b>                            | 1 734 445    | 2 048 558    | 86,4 %   |
|                                      | <b>Total du portefeuille de placements</b>                     | 1 857 568    | 2 171 748    | 91,6 %   |
|                                      | Coûts de transactions  | (1 278)      | -            | -  |
|                                      |  | 1 856 290 \$ | 2 171 748    | 91,6 %   |
|                                      | Autres actifs, moins les passifs                               |              | 198 023      | 8,4 %  |
|                                      | <b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b> |              | 2 369 771 \$ | 100,0 %  |

## a) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

**Risque de prix**

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 31 mars 2024, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 217 175 \$ (30 septembre 2023 : 200 209 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

**Risque de concentration**

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023 :

| Par région                              | 31 mars 2024   | 30 septembre 2023 |
|---|----------------|-------------------|
| États-Unis                              | 55,7 %         | 55,7 %            |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 13,5 %         | 16,3 %            |
| Royaume-Uni                             | 9,6 %          | 8,7 %             |
| Suisse                                  | 6,6 %          | 7,0 %             |
| Danemark                                | 4,5 %          | 3,6 %             |
| Canada                                  | 4,0 %          | 3,4 %             |
| Irlande                                 | 3,5 %          | 2,8 %             |
| France                                  | 2,5 %          | 2,7 %             |
| Autres actifs (passifs) nets            | 0,1 %          | (0,2) %           |
| <b>Total</b>                            | <b>100,0 %</b> | <b>100,0 %</b>    |

| Par secteur                             | 31 mars 2024   | 30 septembre 2023 |
|---|----------------|-------------------|
| Biens de consommation de base           | 30,6 %         | 29,5 %            |
| Soins de santé                          | 15,9 %         | 15,5 %            |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 13,5 %         | 16,3 %            |
| Services publics                        | 11,3 %         | 13,3 %            |
| Consommation discrétionnaire            | 11,2 %         | 10,0 %            |
| Matériaux                               | 5,0 %          | 4,3 %             |
| Industrie                               | 4,8 %          | 4,2 %             |
| Finance                                 | 4,0 %          | 4,2 %             |
| Immobilier                              | 2,0 %          | 1,6 %             |
| Fonds négociés en bourse                | 1,6 %          | 1,3 %             |
| Autres actifs (passifs) nets            | 0,1 %          | (0,2) %           |
| <b>Total</b>                            | <b>100,0 %</b> | <b>100,0 %</b>    |

## Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds avait une exposition directe importante au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

|  | Exposition     |                    |                  | Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables |                    |                |
|--|----------------|--------------------|------------------|---|--------------------|----------------|
|  | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$)       | Monétaire (\$)  | Non monétaire (\$) | Total (\$)     |
| <b>31 mars 2024</b>  |                |                    |                  |   |                    |                |
| Livre sterling   | 1 418          | 227 057            | 228 475          | 142   | 22 706             | 22 848         |
| Couronne danoise   | –              | 107 778            | 107 778          | –   | 10 778             | 10 778         |
| Euro   | (1)            | 58 487             | 58 486           | –   | 5 849              | 5 849          |
| Franc suisse   | 5 892          | 155 793            | 161 685          | 589   | 15 579             | 16 168         |
| Dollar américain   | 6 564          | 1 404 093          | 1 410 657        | 656   | 140 409            | 141 065        |
| <b>Total</b>   | <b>13 873</b>  | <b>1 953 208</b>   | <b>1 967 081</b> | <b>1 387</b>  | <b>195 321</b>     | <b>196 708</b> |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 0,6 %          | 82,4 %             | 83,0 %           | 0,1 %   | 8,2 %              | 8,3 %          |

|  | Exposition     |                    |                  | Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables |                    |                |
|--|----------------|--------------------|------------------|---|--------------------|----------------|
|  | Monétaire (\$) | Non monétaire (\$) | Total (\$)       | Monétaire (\$)  | Non monétaire (\$) | Total (\$)     |
| <b>30 septembre 2023</b>                                       |                |                    |                  |   |                    |                |
| Livre sterling   | 1 016          | 208 273            | 209 289          | 102   | 20 827             | 20 929         |
| Couronne danoise   | –              | 84 926             | 84 926           | –   | 8 493              | 8 493          |
| Euro   | (1)            | 64 120             | 64 119           | –   | 6 412              | 6 412          |
| Franc suisse   | 2 330          | 166 494            | 168 824          | 233   | 16 649             | 16 882         |
| Dollar américain   | 6 869          | 1 396 495          | 1 403 364        | 687   | 139 650            | 140 337        |
| <b>Total</b>   | <b>10 214</b>  | <b>1 920 308</b>   | <b>1 930 522</b> | <b>1 022</b>  | <b>192 031</b>     | <b>193 053</b> |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 0,4 %          | 80,5 %             | 80,9 %           | –   | 8,1 %              | 8,1 %          |

## Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt.

## Risque de crédit

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit.

## Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille diversifié au sein duquel les placements non liquides ne représentent pas plus de 10 % de l'actif net au moment de l'acquisition. Le Fonds peut également contracter des emprunts le temps de financer les rachats ou de régler des transactions. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture. Les parts rachetables émises sont remboursables à vue.

## b) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023 :

|                              | Actif (passif)   |                |               |                  |
|------------------------------|------------------|----------------|---------------|------------------|
|                              | Niveau 1 (\$)    | Niveau 2 (\$)  | Niveau 3 (\$) | Total (\$)       |
| <b>31 mars 2024</b>          |                  |                |               |                  |
| Actions – Positions acheteur | 2 048 558        | –              | –             | 2 048 558        |
| Bons du Trésor               | –                | 123 190        | –             | 123 190          |
| <b>Total</b>                 | <b>2 048 558</b> | <b>123 190</b> | <b>–</b>      | <b>2 171 748</b> |

|                              | Actif (passif)   |               |               |                  |
|------------------------------|------------------|---------------|---------------|------------------|
|                              | Niveau 1 (\$)    | Niveau 2 (\$) | Niveau 3 (\$) | Total (\$)       |
| <b>30 septembre 2023</b>     |                  |               |               |                  |
| Actions – Positions acheteur | 2 002 092        | –             | –             | 2 002 092        |
| Bons du Trésor               | –                | 98 690        | –             | 98 690           |
| <b>Total</b>                 | <b>2 002 092</b> | <b>98 690</b> | <b>–</b>      | <b>2 100 782</b> |

## c) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des placements du Fonds dans des FNB au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023.

| 31 mars 2024           | Placement à la juste valeur (\$) | Valeur liquidative (en millions de dollars) | % de la valeur liquidative |
|------------------------|----------------------------------|---|----------------------------|
| FNB iShares MSCI Japan | 37 209                           | 23 060                                      | –                          |

  

| 30 septembre 2023      | Placement à la juste valeur (\$) | Valeur liquidative (en millions de dollars) | % de la valeur liquidative |
|------------------------|----------------------------------|---|----------------------------|
| FNB iShares MSCI Japan | 31 527                           | 16 930                                      | –                          |

## 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds équilibré canadien Portland et le Fonds équilibré mondial Portland (individuellement, le « Fonds » et collectivement, les « Fonds ») sont des fiducies de placement à capital variable créées en vertu des lois de l'Ontario et régies par une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour périodiquement. Les Fonds offrent des parts au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 5 avril 2024, dans sa version modifiée à l'occasion (le « prospectus »). Les dates de constitution des Fonds et de début des activités de chaque série des Fonds sont les suivantes :

| Nom du Fonds                      | Date de constitution du Fonds | Début des activités |                  |
|-----------------------------------|-------------------------------|---------------------|------------------|
|                                   |                               | Série A             | Série F          |
| Fonds équilibré canadien Portland | 1 <sup>er</sup> octobre 2012  | 31 octobre 2012     | 31 octobre 2012  |
| Fonds équilibré mondial Portland  | 27 janvier 2005               | 18 février 2005     | 17 décembre 2013 |

Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire des Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 1375 Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7. Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 9 mai 2024. Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts d'un nombre illimité de séries.

Les états de la situation financière des Fonds sont au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie des Fonds portent sur les semestres clos les 31 mars 2024 et 2023.

Le tableau qui suit présente les objectifs de placement de chacun des Fonds.

| Nom du Fonds                      | Objectif de placement  |
|-----------------------------------|--|
| Fonds équilibré canadien Portland | Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenus et de gains en capital, principalement par des placements dans des titres à revenu fixe et dans des actions canadiennes.                     |
| Fonds équilibré mondial Portland  | Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenus et de gains en capital, en investissant principalement à l'échelle mondiale dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres. |

## 2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers des Fonds ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

## 3. RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

### Instruments financiers

#### a) Classement

Les Fonds classent leurs actifs financiers selon le modèle économique qu'ils ont adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Chaque Fonds peut être divisé en sous-portefeuilles qui adoptent des modèles économiques différents. Lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates établies, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le montant du capital impayé, l'actif financier est classé au coût amorti. Les Fonds classent leurs placements en actions, en titres à revenu fixe et en dérivés comme des actifs ou des passifs financiers à la JVRN.

L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ne satisfait pas aux critères de classement dans les capitaux propres et est donc présentée en tant que passif à l'état de la situation financière. Les Fonds ont décidé de classer leurs obligations au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables en tant que passifs financiers à la JVRN.

Tous les actifs et les passifs restants des Fonds sont classés au coût amorti et sont inscrits au montant à payer, après actualisation pour traduire la valeur temps de l'argent, s'il y a lieu.

Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables devrait correspondre, dans tous les aspects significatifs, à la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations avec les porteurs de parts. La note 12 présente une comparaison entre la valeur liquidative par part et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part, à l'exception des différences entre la date de fin de mois à laquelle la valeur liquidative est calculée et la date des états financiers.

Les Fonds peuvent opérer compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite, certains événements de défaillance ou la résiliation des contrats.

#### b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, soit la date à laquelle les Fonds s'engagent à acheter ou à vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions engagés pour l'obtention d'actifs financiers à la JVRN sont passés en charges aux états du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur de la catégorie « à la JVRN » sont présentés à titre de variation de « Plus-value (moins-value) latente des placements » ou, si le Fonds détient des options, des contrats de change à terme ou d'autres instruments dérivés, à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » dans les états du résultat global de la période.

au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs financiers au coût amorti sont par la suite évalués au coût amorti diminué de toute perte de valeur. Les coûts de transactions engagés sur les actifs ou les passifs financiers au coût amorti sont amortis sur la durée de vie de l'actif ou du passif.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie arrivent à échéance ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Lors de la cession, la différence entre le montant reçu et le coût moyen de l'acquisition de l'actif financier (pour les actifs financiers à la JVRN) ou le coût amorti (pour les actifs financiers au coût amorti) figure au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » des états du résultat global.

Les montants à recevoir ou à payer pour les opérations sur dérivés, y compris les primes ou escomptes reçus ou payés, sont présentés au poste « Actifs dérivés » ou « Passifs dérivés » des états de la situation financière.

### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours de marché pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. S'il n'y a eu aucune négociation, le prix médian (moyenne du prix d'achat et du prix de vente) à la fermeture des bureaux à la date de clôture est utilisé pour évaluer approximativement la juste valeur. Chacun des Fonds a pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

Les contrats à terme de gré à gré sont des contrats visant la vente ou l'achat d'instruments financiers à une date ultérieure convenue. Comme les contrats à terme de gré à gré ne sont pas négociés en bourse, les ententes entre les contreparties ne sont pas normalisées. Les variations de la valeur de ces contrats à terme de gré à gré ne sont réglées qu'au moment de leur liquidation. Les contrats à terme de gré à gré ouverts sont réévalués à la juste valeur dans les états du résultat global en fonction de l'écart entre le taux contractuel et le taux à terme applicable. Les profits et les pertes liés à l'évaluation des contrats à terme de gré à gré ouverts sont inscrits dans les états du résultat global, au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés ». La variation cumulative de la valeur au moment du règlement figure dans les états du résultat global, au poste « Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme ».

La juste valeur des obligations est basée sur le cours acheteur de clôture fourni par des services d'établissement de cours de valeurs mobilières indépendants.

### Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Une entité structurée présente souvent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- a) des activités bien circonscrites;
- b) un objectif précis et bien défini, par exemple fournir des possibilités de placement à des investisseurs en leur transférant les risques et avantages associés aux actifs de l'entité structurée;
- c) des capitaux propres insuffisants pour permettre à l'entité structurée de financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné; et
- d) un financement par émission, auprès d'investisseurs, de multiples instruments liés entre eux par contrat et créant des concentrations de risque de crédit ou d'autres risques.

Les Fonds considèrent tous leurs placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les parts de FNB sont achetées ou vendues sur le marché boursier sur lequel elles sont négociées et sont évaluées au dernier cours de marché selon les modalités figurant à la section « Évaluation de la juste valeur » ci-dessus.

La variation de la juste valeur de chaque FNB est inscrite au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » ou « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » des états du résultat global.

### Comptabilisation des produits

Les « intérêts à distribuer » figurant dans les états du résultat global représentent le taux d'intérêt stipulé gagné par les Fonds sur les titres à revenu fixe comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, s'il y a lieu. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Les intérêts à recevoir sont présentés séparément dans les états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sur les placements en actions sont comptabilisés à titre de revenu à la date ex-dividende.

### Conversion des devises

Les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés dans la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, qui est le dollar canadien. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les profits et pertes de change se rapportant aux actifs et aux passifs au coût amorti sont comptabilisés en résultat net et sont inscrits au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs » dans les états du résultat global. Les profits et les pertes de change réalisés liés à des placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les contrats de change à terme sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme » des états du résultat global.

Les profits (pertes) de change latents sur les placements, les options et les contrats de change à terme sont inclus dans le poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » ou le poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés ».

Le profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets découle de la vente de devises, de profits ou de pertes de change réalisés entre la date de transaction et la date de règlement de la transaction, et de la différence entre le montant comptabilisé au titre des dividendes, des intérêts et des retenues d'impôts étrangers et l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou payés.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les Fonds considèrent comme des équivalents de trésorerie les placements hautement liquides, avec une échéance initiale de trois mois ou moins, qui peuvent facilement être convertis en un montant en trésorerie connu et qui sont soumis à un faible risque de variation de leur valeur. La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières.

### Coût des placements

Le coût des placements comprend le coût de chaque titre et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen en divisant le coût total de ces placements par le nombre d'actions achetées. Dans l'inventaire du portefeuille, les coûts de transactions ont été entièrement déduits du total du coût de chaque titre.

### Parts rachetables

Les Fonds émettent diverses séries de parts rachetables au gré du porteur qui ne confèrent pas des droits identiques. Par conséquent, ces parts sont classées comme des passifs financiers. Le rachat des parts rachetables par les Fonds peut être demandé à toute date de rachat pour une contrepartie en trésorerie correspondant à une part proportionnelle de la valeur liquidative des Fonds attribuable à la série de parts. Les parts peuvent être rachetées tous les jours.

Les parts rachetables sont émises et rachetées au gré du porteur à des prix fondés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment de l'émission ou du rachat. La valeur liquidative par part est obtenue en divisant la valeur liquidative de chaque série de parts rachetables par le nombre total de parts rachetables en circulation de chacune des séries en question.

### Charges

Les charges des Fonds, qui comprennent les frais de gestion et les autres charges d'exploitation, sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les coûts de transactions liés aux opérations de placement pour les actifs et les passifs financiers à la JVRN, notamment les commissions de courtage, ont été passés en charges dans les états du résultat global.

### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

« Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part », présenté dans les états du résultat global, indique l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen quotidien de parts en circulation de cette série au cours de la période.

### Distributions aux porteurs de parts

Les distributions seront versées aux porteurs de parts seulement au moment et au montant déterminés par le gestionnaire. Les Fonds sont tenus de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de sorte à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par part, à moins que l'investisseur demande par écrit au gestionnaire que la distribution soit versée en trésorerie.

### Attribution des revenus et des charges et des profits et pertes réalisés et latents

Les frais de gestion et les autres coûts directement attribuables à une série sont imputés à cette série. En général, les charges d'exploitation, les revenus, ainsi que les profits et les pertes réalisés et latents communs à chacun des Fonds sont imputés proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative relative.

### Ventilation des éléments hors trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie

Les Fonds comptabilisent uniquement l'incidence nette sur les flux de trésorerie, et les échanges hors trésorerie entre les séries d'un Fonds qui ont eu lieu au cours de la période ne sont pas présentés aux postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Sommes versées au rachat de parts rachetables ». Les échanges hors trésorerie présentés ci-dessous sont exclus des activités d'exploitation ou de financement des tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds pour les semestres clos les 31 mars 2024 et 2023.

|                                   | 31 mars 2024<br>(\$) | 31 mars 2023<br>(\$) |
|-----------------------------------|----------------------|----------------------|
| Fonds équilibré canadien Portland | 316 852              | 137 511              |
| Fonds équilibré mondial Portland  | –                    | –                    |

### Modifications comptables futures

Aucune nouvelle norme comptable entrée en vigueur après le 1<sup>er</sup> janvier 2024 n'a eu d'incidence sur les méthodes comptables utilisées par les Fonds.

### Changements de méthodes comptables importantes

Les Fonds ont adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)* le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Bien que les modifications n'aient pas entraîné de changements de méthodes comptables en soi, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables à fournir dans les états financiers.

Les modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que la présentation d'informations sur les principales méthodes comptables. Les modifications fournissent également des directives quant à l'application du concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables, dans le but d'aider les entités à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables qui leur sont propres et qui aideront les utilisateurs à comprendre les autres informations dans les états financiers.

Le gestionnaire a passé en revue les méthodes comptables et n'a noté aucune incidence significative sur les Fonds.

## 4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables ainsi que pour établir des estimations et formuler des hypothèses de façon prospective. Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds pour la préparation des présents états financiers.

### Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

La juste valeur des titres non cotés sur un marché actif peut être déterminée par les Fonds à l'aide de sources de prix fiables (des agences d'évaluation, par exemple) ou de prix indicatifs. Ces valeurs peuvent être indicatives, et ne sont ni exécutoires ni contraignantes. Les Fonds exercent leur jugement et évaluent la quantité et la qualité des sources de prix utilisées. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les Fonds peuvent évaluer leurs positions selon leurs propres modèles, qui sont habituellement basés sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans l'industrie. Ces modèles font appel à des données observables, dans la mesure du possible. Cependant, des éléments comme le risque de crédit (de l'entité et de la contrepartie), les volatilités et les corrélations nécessitent que le gestionnaire fasse des estimations. Les changements des hypothèses utilisées pour ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers. Pour déterminer ce qui constitue une donnée « observable », les Fonds doivent exercer un jugement important. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché aisément disponibles, régulièrement publiées ou mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes qui participent activement au marché concerné.

## 5. INSTRUMENTS FINANCIERS

### a) Compensation des actifs et des passifs financiers

Les Fonds peuvent avoir conclu un accord de compensation ou des ententes similaires avec la contrepartie pour l'exécution de contrats de change à terme. En cas de défaut ou de faillite, les Fonds peuvent donc compenser les actifs détenus auprès de la contrepartie contre les dettes qu'ils lui doivent. Les contrats établis aux termes de ces ententes qui sont réglés à la même date ont été compensés et présentés comme un montant net dans les états de la situation financière des Fonds et dans le tableau ci-dessous, lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire et une intention de régler les contrats sur la base d'un montant net. Aucune garantie n'est associée à ces ententes.

### b) Gestion des risques

Les activités de placement de chaque Fonds les exposent à divers risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les objectifs de gestion des risques de chacun des Fonds consistent à s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes aux objectifs de placement et à la tolérance au risque des Fonds décrits dans le prospectus. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Pour une analyse des risques associés à chaque Fonds, veuillez consulter les notes annexes propres au Fonds.

#### Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'instruments financiers fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes à l'égard des cours futurs des instruments. Chaque Fonds limite la pondération de chaque titre à au plus 10 % de sa valeur liquidative au moment de l'acquisition, laquelle est surveillée quotidiennement.

#### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif ou un secteur.

#### Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier varie en raison de fluctuations des taux de change. Les titres détenus par les Fonds peuvent être évalués en monnaie autre que le dollar canadien ou exposés à une monnaie autre que le dollar canadien. Lorsqu'ils sont évalués en dollar canadien, leur valeur peut varier en raison des fluctuations de ces monnaies par rapport au dollar canadien.

Le recours à des stratégies d'atténuation du risque de change, comme les contrats de change à terme, expose le Fonds à des risques particuliers, notamment la défaillance de la contrepartie à ces contrats, l'absence de liquidité et – si l'évaluation que fait le gestionnaire de l'évolution des marchés est incorrecte – la possibilité que ces stratégies entraînent des pertes plus importantes que si elles n'avaient pas été utilisées. Les contrats de change à terme peuvent limiter ou réduire le rendement total du Fonds si les attentes du gestionnaire à l'égard des événements futurs ou de l'évolution du marché sont erronées. Dans certaines circonstances, les coûts associés aux contrats de change à terme peuvent excéder leurs bénéfices.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, conclure des contrats de change à terme visant à couvrir (directement ou indirectement) en dollars canadiens tout ou partie de la valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et détenus par le Fonds ou de la valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et détenus par les émetteurs des titres composant le portefeuille du Fonds. Les montants des contrats de change à terme sont basés sur la monnaie de négociation des placements du Fonds et sur une évaluation de la monnaie à laquelle sont exposées les transactions du Fonds.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt à un taux fixe détenus par les Fonds, comme les obligations et les emprunts. La juste valeur et les flux de trésorerie futurs de tels instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que l'émetteur d'un titre de créance (y compris les actions privilégiées) ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer les intérêts, de rembourser le capital ou de s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement qu'il a contracté envers le Fonds.

Un Fonds peut être exposé au risque de crédit en raison de placements dans des contrats de change à terme. Le Fonds limite son exposition aux pertes sur créances sur les contrats de change à terme en s'assurant qu'il existe des ententes de compensation avec chaque contrepartie pour les contrats de change à terme, de sorte que les profits (montants dus au Fonds) sur les contrats individuels puissent être compensés par des pertes (montants dus à la contrepartie) en cas de défaut ou de faillite. L'exposition maximale au risque de crédit découlant de ces contrats est équivalente à la juste valeur des contrats de change à terme dont un profit net est latent à la date de présentation de l'information financière, comme il est indiqué ci-dessous, et comprend l'effet de l'accord de compensation ou d'ententes similaires en place avec toutes les contreparties.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont effectuées avec des courtiers autorisés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car tous les

titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Les Fonds sont exposés quotidiennement à des rachats en trésorerie. Par conséquent, ils investissent la majorité de leurs actifs dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. Il n'est pas possible de garantir l'existence, à tout moment, d'un marché actif pour les placements des Fonds, ni de garantir que les prix auxquels sont négociés les titres soient un juste reflet de leur valeur. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, chaque Fonds doit investir au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides à la date d'acquisition. Chaque Fonds peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour financer les rachats et régler des opérations.

### c) Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs reflétant l'importance des données d'entrée utilisées pour chaque évaluation. La hiérarchie des justes valeurs comprend les trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

La hiérarchie des justes valeurs nécessite l'utilisation de données de marché observables lorsque de telles données sont disponibles. Un instrument financier est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

## 6. PARTS RACHETABLES

Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de séries de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Des séries supplémentaires pourraient éventuellement être offertes avec des modalités différentes. Chaque part d'une série représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds attribuable à cette série de parts.

Les Fonds cherchent à investir leur capital dans des placements appropriés selon leurs objectifs de placement. Les Fonds conservent suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat de parts et contractent des emprunts à court terme ou cèdent des titres pour accroître leurs liquidités en cas de besoin.

Les parts des Fonds sont offertes en plusieurs séries, présentées ci-après. Les principales différences entre ces séries de parts concernent les frais de gestion payés au gestionnaire, la rémunération des courtiers, les distributions et les charges payées par chaque série. Les parts de chaque Fonds permettent à leurs porteurs de participer à la liquidation des actifs du Fonds en question, sur la base de chaque série. Les parts sont entièrement libérées lors de leur émission et non susceptibles d'appels subséquents, et elles sont rachetables à la valeur liquidative par part de la série dont les parts sont rachetées, à la fermeture des bureaux à la date de la demande de rachat.

Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs.

Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes de rémunération par honoraires auprès de leur courtier, qui a signé avec le gestionnaire une entente relative aux parts de série F, aux investisseurs pour lesquels les Fonds n'engagent pas de coûts de distributions et aux investisseurs particuliers acceptés par le gestionnaire.

Les parts de série O sont offertes à certains investisseurs institutionnels. Les Fonds n'ont pas encore émis de parts de série O.

Le nombre de parts émises et en circulation pour les semestres clos les 31 mars 2024 et 2023 était le suivant :

| 31 mars 2024                      | Solde d'ouverture | Parts émises, y compris les échanges d'autres séries | Parts réinvesties | Parts rachetées, y compris les échanges aux autres séries | Solde de clôture | Nombre moyen pondéré de parts |
|-----------------------------------|-------------------|--|-------------------|---|------------------|-------------------------------|
| Fonds équilibré canadien Portland |                   |  |                   |   |                  |                               |
| Parts de série A                  | 1 098 213         | 53 809   | 36 417            | 98 511  | 1 089 928        | 1 097 401                     |
| Parts de série F                  | 1 228 602         | 43 922   | 27 373            | 369 588   | 930 309          | 1 021 714                     |
| Fonds équilibré mondial Portland  |                   |  |                   |   |                  |                               |
| Parts de série A                  | 235 403           | 788  | 5 702             | 12 453  | 229 440          | 231 991                       |
| Parts de série F                  | 70 051            | 676  | 1 464             | 9 922   | 62 269           | 64 686                        |

| 31 mars 2023                      | Solde d'ouverture | Parts émises, y compris les échanges d'autres séries | Parts réinvesties | Parts rachetées, y compris les échanges aux autres séries | Solde de clôture | Nombre moyen pondéré de parts |
|-----------------------------------|-------------------|--|-------------------|---|------------------|-------------------------------|
| Fonds équilibré canadien Portland |                   |  |                   |   |                  |                               |
| Parts de série A                  | 1 149 665         | 42 860   | 9 621             | 54 933  | 1 147 213        | 1 156 630                     |
| Parts de série F                  | 1 680 130         | 78 922   | 28 969            | 503 808   | 1 284 213        | 1 642 402                     |
| Fonds équilibré mondial Portland  |                   |  |                   |   |                  |                               |
| Parts de série A                  | 254 496           | 2 459  | 6 127             | 7 431   | 255 651          | 253 789                       |
| Parts de série F                  | 66 189            | 19 979   | 1 430             | 1 170   | 86 428           | 66 957                        |

## 7. IMPÔTS

Chaque Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »). Les Fonds calculent leur revenu imposable et leurs gains (pertes) en capital nets conformément à la Loi de l'impôt et ont l'intention de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de manière à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Comme les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital, le cas échéant, n'est pas reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés avant les retenues d'impôt, dans les états du résultat global. Les retenues d'impôt sont présentées à titre d'élément distinct dans les états du résultat global.

La clôture de l'année d'imposition des Fonds est fixée au 15 décembre.

Le tableau qui suit présente les pertes autres qu'en capital et les pertes en capital à utiliser pour un report prospectif au 31 décembre 2023.

|                                   | Pertes autres qu'en capital à utiliser pour un report prospectif (\$) | Pertes en capital à utiliser pour un report prospectif (\$) |
|-----------------------------------|---|---|
| Fonds équilibré canadien Portland | –   | 3 170 852   |
| Fonds équilibré mondial Portland  | –   | 23 921 911  |

## 8. FRAIS DE GESTION ET CHARGES

Conformément au prospectus, les Fonds ont convenu de payer des frais de gestion au gestionnaire. Ces frais sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de chacun des Fonds, et ils sont payés mensuellement. Les taux des frais de gestion annuels de chaque série de parts sont les suivants :

|                                   | Parts de série A | Parts de série F |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| Fonds équilibré canadien Portland | 1,75 %           | 0,75 %           |
| Fonds équilibré mondial Portland  | 1,55 %           | 0,55 %           |

Les frais de gestion des parts de série O sont négociés avec le gestionnaire. Ils sont versés directement au gestionnaire et ne sont pas déduits de la valeur liquidative de la série O.

Certains Fonds peuvent investir dans des fonds communs de placement, des fonds d'investissement et des FNB (collectivement, les « fonds sous-jacents ») et ceux-ci peuvent verser des frais de gestion et d'autres charges en plus des charges à payer par le Fonds. Le Fonds ne verse pas de frais de gestion sur la portion de son actif qui est investie dans un fonds sous-jacent si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajouteraient à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service.

Le gestionnaire est remboursé de toutes les charges d'exploitation qu'il engage au nom des Fonds, y compris les droits de dépôt réglementaires, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais bancaires, les coûts de communication de l'information financière et toutes les taxes de vente connexes. Le gestionnaire fournit également du personnel cadre clé aux Fonds. Le gestionnaire peut facturer aux Fonds le temps que consacre son personnel (ou celui de ses sociétés affiliées) à la supervision des activités courantes des Fonds. Le montant facturé pour ce temps est déterminé en fonction des charges entièrement réparties et ne comprend pas de majorations ni de frais d'administration. Le gestionnaire peut, à son gré, absorber les charges d'exploitation des Fonds, mais n'est aucunement tenu de le faire.

Les frais de gestion et les charges d'exploitation à payer par les Fonds au gestionnaire sont assujettis à la TPS et/ou à la TVH, selon le cas, et seront déduits en tant que charges de la série de parts pertinente lors du calcul de la valeur liquidative de la série de parts.

## 9. RABAIS DE COURTAGE

L'attribution des opérations aux courtiers des Fonds se fait en fonction de la couverture, de la capacité à effectuer des transactions et de l'expertise en matière de recherche fondamentale. Le gestionnaire peut choisir d'effectuer des transactions avec des courtiers fournissant des services de recherche, d'analyse statistique et d'autres services semblables aux Fonds ou au gestionnaire à un prix raisonnable compte tenu des services offerts (appelés « recherches pour compte propre »). Les courtiers ne fournissent au gestionnaire aucune estimation des coûts des services de recherche, des services d'analyse statistique et des autres services semblables (désignés comme « rabais de courtage »).

Le gestionnaire peut avoir recours à des services de recherche pour compte propre de tiers, qui sont généralement aussi disponibles par abonnement, dont les coûts seront utilisés pour déterminer approximativement la valeur des services de recherche et des autres services semblables reçus de tiers aux termes d'ententes de partage de commissions conclues avec des courtiers exécutants. Le Fonds équilibré canadien Portland n'a conclu aucune entente de rabais de courtage avec des tiers jusqu'à présent. La valeur vérifiable des rabais de courtage accordés en vertu des ententes conclues avec les tiers au titre des transactions de portefeuille du Fonds équilibré mondial Portland pour le semestre clos le 31 mars 2024 s'élevait à 5 \$ (31 mars 2023 : 33 \$).

## 10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les tableaux qui suivent présentent les frais de gestion et les charges d'exploitation qui ont été remboursés par les Fonds au gestionnaire pour les semestres clos les 31 mars 2024 et 2023. Les tableaux comprennent les charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire pour les services d'administration fournis dans le cadre de la gestion des activités quotidiennes des Fonds et les charges d'exploitation supplémentaires absorbées que le gestionnaire n'a pas imputées aux Fonds. Tous les montants en dollars dans les tableaux excluent la TPS et la TVH applicables :

| 31 mars 2024                      | Frais de gestion (\$) | Charges d'exploitation remboursées (\$) | Charges d'exploitation absorbées (\$) | Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$) |
|-----------------------------------|-----------------------|---|---------------------------------------|--|
| Fonds équilibré canadien Portland | 190 224               | 79 265                                  | 56 375                                | 578  |
| Fonds équilibré mondial Portland  | 15 285                | 5 868                                   | 83 540                                | 578  |

| 31 mars 2023                      | Frais de gestion<br>(\$) | Charges d'exploitation<br>remboursées<br>(\$) | Charges d'exploitation<br>absorbées<br>(\$) | Charges d'exploitation<br>remboursées aux sociétés<br>affiliées au gestionnaire<br>(\$) |
|-----------------------------------|--------------------------|---|---|---|
| Fonds équilibré canadien Portland | 230 290                  | 104 604                                       | –   | 442   |
| Fonds équilibré mondial Portland  | 17 788                   | 6 767   | 86 701                                      | 442   |

Les Fonds devaient au gestionnaire les montants ci-dessous, qui excluent la TPS ou la TVH applicables :

| Au 31 mars 2024                   | Frais de gestion<br>(\$) | Charges<br>d'exploitation remboursées<br>(\$) |
|-----------------------------------|--------------------------|---|
| Fonds équilibré canadien Portland | 33 079                   | 13 535  |
| Fonds équilibré mondial Portland  | 2 597                    | 993   |

| Au 30 septembre 2023              | Frais de gestion<br>(\$) | Charges<br>d'exploitation remboursées<br>(\$) |
|-----------------------------------|--------------------------|---|
| Fonds équilibré canadien Portland | 31 736                   | 13 782  |
| Fonds équilibré mondial Portland  | 2 608                    | 1 010   |

Le gestionnaire et/ou ses sociétés affiliées ainsi que le personnel de direction clé du gestionnaire et leur famille (collectivement, les « parties liées ») peuvent acquérir des parts des Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités. Les tableaux suivants indiquent le nombre d'actions de chacun des Fonds détenues par les parties liées aux dates de clôture indiquées.

|                                   | 31 mars 2024 | 31 mars 2023 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|
| Fonds équilibré canadien Portland | 654          | 2 798        |
| Fonds équilibré mondial Portland  | 2 554        | 17 128       |

## 11. FACILITÉ DE CRÉDIT DE COURTAGE

Le Fonds équilibré mondial Portland a conclu une convention de services de règlement avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (« RBC DVM ») et peut déposer auprès de celle-ci des titres et de la trésorerie à titre de garantie pour ses ventes d'options. En cas de défaillance par les Fonds, y compris tout défaut de paiement ou de livraison à RBC DVM, RBC DVM peut geler les biens détenus en garantie et cesser sa prestation de services de règlement. Dans de telles circonstances, RBC DVM a le droit de disposer des biens détenus en garantie pour réduire ou éliminer le montant lui étant dû. RBC DVM a également le droit de vendre les biens détenus en garantie ou de s'en départir de quelque façon que ce soit pour compenser les montants que le Fonds lui doit. Le cas échéant, les garanties non pécuniaires seront présentées de façon distincte des autres actifs dans les états de la situation financière, au poste « Placements cédés en garantie ». La garantie en trésorerie sera présentée de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Comptes sur marge ».

## 12. RAPPROCHEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART ET DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

Le tableau suivant présente une comparaison entre la valeur liquidative par part et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part des Fonds au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le cas échéant.

| 31 mars 2024                     | Valeur liquidative par part<br>(\$) | Actif net attribuable aux porteurs de<br>parts rachetables, par part<br>(\$) |
|----------------------------------|-------------------------------------|--|
| Fonds équilibré mondial Portland |                                     |  |
| Parts de série A                 | 7,89                                | 7,89   |
| Parts de série F                 | 8,99                                | 8,99   |

| 30 septembre 2023                | Valeur liquidative par part<br>(\$) | Actif net attribuable aux porteurs de<br>parts rachetables, par part<br>(\$) |
|----------------------------------|-------------------------------------|--|
| Fonds équilibré mondial Portland |                                     |  |
| Parts de série A                 | 7,59                                | 7,58   |
| Parts de série F                 | 8,59                                | 8,59   |

*Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.*



**Conseils en placements Portland<sup>MC</sup>**  
Achetez. Conservez. Et Prospérez.<sup>MC</sup>

---

Conseils en placements Portland est une marque déposée de Portland Holdings Inc. Le logo de la licorne est une marque de commerce de Portland Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc. Achetez. Conservez. Et Prospérez. est une marque de commerce déposée d'AIC Global Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc.

Conseils en placements Portland Inc., 1375 Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7 Tél. : 1 888 710-4242 [www.portlandic.com](http://www.portlandic.com) • [info@portlandic.com](mailto:info@portlandic.com)